



iniquité dans l'usage des ressources de la planète, nous entrons en « crise », nous n'en sortirons plus !

La définition française officielle de la précarité, formulée en 1973, introduit ces conditions de déstabilisation qui commencent à frapper une partie de la population de l'Europe la plus « riche », générant une pauvreté structurelle inouïe. Commence un détricotage du tissu social qui ne cessera de s'accélérer au cours du temps. Alors que certains engrangent des profits toujours plus faramineux, d'autres sont sommés de se serrer la ceinture tandis que les droits humains conquis de haute lutte par nos ascendants se voient peu à peu balayés. Pendant cette même période, on peut constater un transfert de la propriété, celle du territoire, des moyens financiers, des moyens de production ainsi que celle

des médias, provoquant sa concentration entre les mains d'un nombre toujours plus réduit de personnes.

En ce qui concerne la Belgique et la question du droit au logement, le déblocage des loyers au milieu des années 1980 marque le début d'une transformation radicale, d'une réduction du nombre de ceux qui auront accès à l'habitat, comme d'une paupérisation, conséquence de la part de revenus toujours plus grande que représente le paiement d'un loyer. En parallèle, les prix de l'immobilier augmentent et des réglementations environnementales toujours plus drastiques vont réduire à peau de chagrin le territoire accessible aux adeptes du nomadisme et aux autoconstructeurs. Ce n'est pas seulement notre droit au logement qui se voit affecté par cette crise inhérente aux processus de la globalisation, ce sont tous les champs qui nous constituent en tant que personnes, tant psychiquement que matériellement, qui se voient sommés de s'adapter à de nouvelles conditions d'existence, au détriment de notre qualité de vie, de notre bien-être, au prix parfois d'une disparition prématurée. Il y a les survivants et puis les autres ! Il y a ceux qui meurent d'un coup et ceux qui entrent dans de lents processus d'« autodestruction induite ». Induite ; c'est là qu'apparaît soudain dans toute sa perversité la substantification de « précaire », ce renversement des effets et des causes. La globalisation, ce sont aussi les processus de sélection sociale qui ont été mis en œuvre depuis une quarantaine d'années, une sorte de tri entre ceux qui sont intégrables à ce nouveau mode d'existence que nous impose la globalisation du monde et ceux qui ne le sont pas. C'est bien le seul point commun entre toutes ces personnes

baptisées « précaires » : être non intégrable – pour différentes raisons – dans ce nouveau système-monde qui se met en place.

Parmi ces groupes hétérogènes de non-intégrables, j'ai rencontré beaucoup de personnes avec qui je me sens en affinité, ce sont celles qui, riches de potentiels créatifs, de savoirs et de savoir-faire, asociales et très sociables, ont beaucoup à apporter dans les processus qui, en marge d'un tissu social toujours plus élimé, tissent la trame d'une convivialité active et productive qui apporte sa contribution à la préservation du bien commun.

Développer ces notions « d'intégrabilité sociale ou d'insertion conviviale » sera le sujet de mon prochain texte. Retenons que si nous – non intégrables socialement – éprouvons aujourd'hui les difficultés qui résultent de la pauvreté structurelle, c'est que notre sacrifice est le résultat d'un choix fait par d'autres qui évaluent les individus en fonction du potentiel de profit qu'ils représentent pour eux, et non le résultat de quelque défaut ou culpabilité inhérente à nos personnes elles-mêmes, qui ne partageons pas leurs valeurs.

Précaire : incertain, instable, éphémère, fragile, sans garantie de durée... Si la vie est par nature éphémère, si toutes les personnes en situation de précarité sont plus que d'autres menacées d'une disparition prématurée, si certains habitants de la rue sont dotés de telles caractéristiques, causes ou conséquence de leur situation, toutes les personnes qui réussissent à conserver leur dignité dans la rue sont au contraire particulièrement fortes, équilibrées et soulignons la partie prenante de processus de solidarité.

Anne W.

Droit de réponse

Oui, chez DoucheFLUX, l'habitude s'est installée d'appeler les « précaires » notre public cible, les personnes vivant à la rue et/ou dans l'extrême pauvreté, avec ou sans papiers, d'ici ou d'ailleurs. Oui, chacune des autres dénominations en vigueur dans le secteur (le « public », les « bénéficiaires », les « usagers », les « (ex- ou futurs) SDF » ou les « habitants de la rue ») a ses maladresses spécifiques. Oui, s'agissant des « précaires », ils peuvent s'estimer ainsi stigmatisés, d'autant que, dans notre société d'opulence obscène et obligée, la précarité est culpabilisée. Et le mot révolte encore plus les oreilles de ceux qui, par

conviction politico-écologique et/ou pour faire contre mauvaise fortune bon cœur, revendiquent une forme de précarité comme mode de vie librement choisi. Quoi qu'il en soit, il importe de reconnaître 1) que sera considérée potentiellement péjorative n'importe quelle dénomination de toute frange non dominante de la population et 2) que le pire est la malhonnêteté politico-intellectuelle, entretenue par la lâcheté de la doxa politiquement correcte, qui consiste à parler d'une personne en des termes différents derrière son dos et en sa présence.

Laurent d'Ursel